

# Rapport des vérificateurs des comptes

Nous, M. Freddy Larchet (absent excusé) et M. Philippe Pichon, mandatés par l'Assemblée générale et conformément aux Statuts du Comité Régional Centre-Val de Loire de Tir à l'Arc avons procédé à la vérification des comptes du Comité Régional, arrêtés au 31 décembre 2024.

Notre vérification a porté sur la période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024, conformément aux statuts du Comité.

Nous nous sommes assurés de la concordance des soldes des comptes de banque et de chèques à cette même date avec les relevés de comptes arrêtés par le Crédit Agricole du Centre Ouest sur les 4 comptes (2 comptes courants et 2 comptes sur livret) utilisés par le Comité.

Nous avons procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice par un pointage aléatoire de documents justificatifs de base, et obtenu tous les détails et explications nécessaires.

Nous avons vérifié que des procédures internes ont été mises en place pour éviter les dérives et d'éventuels détournements, et qu'elles sont appliquées.

Nous remercions la Secrétaire Administrative Bélinda DROUILLEAUX et le Trésorier Général Loïc Paul pour la tâche qu'ils ont accompli avec sérieux et bienveillance dans la tenue de la comptabilité du Comité Régional Centre-Val de Loire de Tir à l'Arc.

Nous certifions que les comptes, tels qu'ils sont présentés, sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité Régional Centre-Val de Loire de Tir à l'Arc à la fin de l'exercice.

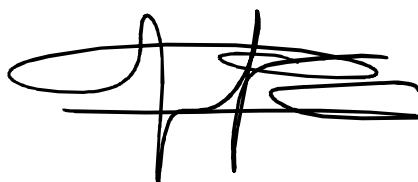
Nous demandons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes du Comité Régional Centre-Val de Loire de Tir à l'Arc pour l'exercice 2024.

Fait à Saran, le 25 janvier 2025.

Freddy Larchet

(Absent excusé)

Philippe Pichon

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Pichon', written over a horizontal line.